

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX

Articles R322-1 et suivants du Code des procédures civiles d'exécution

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE et le DIX NEUF MARS

Je, S.C.P. P. FLORIMOND - Ph. PIGREE - L. ANCEL- F. FISSOLO, titulaire d'un Office de Commissaire de Justice à CAYENNE, 1 bis rue Jean Jaurès, l'un d'eux soussigné,

A L'ENCONTRE DE :

[Redacted signature area]

A LA DEMANDE DE

Maître BES Michel, Mandataire Judiciaire, associé de la SCP BR ASSOCIES, demeurant Centre d'Affaires Dillon - Valmenière, Eurydice D/E -Rte de la Pointe de Sables à FORT-DE-FRANCE CEDEX (97256).

Ayant pour avocat constitué Maître Cyril CHELLE - SCP DE CONTI AVOCATS, avocat au barreau de CAYENNE demeurant à 1 rue des Coulicous - 97354 REMIRE-MONTJOLY, laquelle constitution emporte élection de domicile en son cabinet.

EN VERTU :

D'une Requête et de l'ORDONNANCE rendue sur cette Requête par M. le Juge-Commissaire du Tribunal Mixte de Commerce de CAYENNE en date du 24 novembre 2023 précédemment signifié, et à ce jour définitif.

Me suis transporté, ce jour, au 5 rue Ernest Prévot à Cayenne (97300) – Section AB 434, afin de procéder à la description des lieux saisis.

() Là étant, l'occupant des lieux étant absent, j'ai fait procéder à l'ouverture des lieux, en présence des personnes suivantes dont le concours a été nécessaire :

Nom	Prénom	Qualité	Signature
ZULEMARO	Jean-Baptiste	Serrurier	
		Témoin	
		Témoin	

A la fin de mes opérations, j'ai fait refermer les lieux.

() L'occupant étant présent et m'ayant autorisé l'accès aux lieux ainsi qu'aux personnes m'assistant.



J'AI PROCEDE AUX OPERATIONS DE DESCRIPTIONS DECRITES CI-APRES :

En vertu de l'article R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, je me suis fait assister de :

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Qualité</u>	<u>Signature</u>
KONG	Jean-Roland	Expert immobilier	
DE RE	Dany	Diagnosticteur	

La description de l'Immeuble comprenant sa composition et sa superficie a été réalisée par Monsieur Jean-Roland KONG, expert immobilier (rapport annexé au présent).

Indication des conditions d'occupation et identité des occupants, et droits dont ils se prévalent :

"Terrain nu non construit visible et accessible de la voie publique".

() Le nom et l'adresse du syndic de copropriété les cas échéant :

Conformément aux dispositions de l'article L 271-4 du Code de la construction et de l'habitation le diagnostic a été réalisé concomitamment au présent par la société DIAG IMMOBILIER GUYANE.

Rappel des textes légaux :

Article R322-1 du Code des procédures civiles d'exécution :

A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie et à défaut de paiement, l'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux dans les conditions prévues par l'article L. 322-2.

Article R322-2 du Code des procédures civiles d'exécution :

Le procès-verbal de description comprend :

1° La description des lieux, leur composition et leur superficie ;

2° L'indication des conditions d'occupation et l'identité des occupants ainsi que la mention des droits dont ils se prévalent ;

3° Le cas échéant, le nom et l'adresse du syndic de copropriété ;

4° Tous autres renseignements utiles sur l'immeuble fournis, notamment, par l'occupant.

Article R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution :

L'huissier de justice peut utiliser tout moyen approprié pour décrire les lieux et se faire assister par tout professionnel qualifié en cas de nécessité.

Maître Luc ANCEL

Patrick FLORIMOND
Philippe PIGREE
Luc ANCEL
Franck FISSOLO

COMMISSAIRES DE JUSTICE

1 bis Rue Jean Jaurès
B.P. 666
97335 CAYENNE CEDEX
Tel : 05.94.28.81.30
Fax : 05.94.28.81.31
hdj.guyane.fpa@wanadoo.fr

Païement en ligne par CB sur
www.huissier973.com



Domiciliation bancaire
C.D.C. Cayenne
FR70 4003 1000 0100 0020 2683 G67
BIC : CDCGFRPP

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

COUT ACTE

EMOLUMENT ART. R444-3	
.....	278,34
D.E.P.	
Art.A444.15.....	
VACATION	
.....	
TRANSPORT	
.....	7,67
H.T.	286,01
TVA %.....	
TAXE FORFAITAIRE	
Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	
.....	2,36
DEBOURS.....	
T.T.C.	288,37



MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

PV DE DESCRIPTION

Le présent acte, régularisé le DIX NEUF MARS DEUX MILLE VINGT QUATRE

A LA DEMANDE DE :

Maître BES Michel, Mandataire Judiciaire, associé de la SCP BR ASSOCIES, demeurant Centre d'Affaires Dillon - Valmenière, Eurydice D/E -Rte de la Pointe de Sables à FORT-DE-FRANCE CEDEX (97256)

A L'ENCONTRE DE :

████████████████████
██
97300 CAYENNE

Comporte 2 feuilles et à été signé par :

Maître Luc ANCEL

